

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Conseil Communautaire du 06 Février 2025**  
 Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

**Membres en exercice : 45 / Présents : 34/ Procurations : 6**

N° du délibéré	Objet	Délibéré
2025-02-001	Approbation du Procès-Verbal du Conseil du 19 décembre 2024	Adopté à l'unanimité
2025-02-002	Modification statutaire Syndicat du Bassin de la Sarthe	Adopté à l'unanimité
2025-02-003	Modification de la composition du Bureau Communautaire	Adopté à l'unanimité
2025-02-004	Modification de la composition de la Commission Finances	Adopté à l'unanimité
2025-02-005	Remplacement de M. Jean-Marie BOUCHÉ au Pays du Perche Sarthois	Adopté à l'unanimité
2025-02-006	Avenant n°2 - Convention Département Cdc Epidaure - modalités de versement de subvention 2025	Adopté à l'unanimité
2025-02-007	Rapport d'orientations budgétaires	Prend acte
2025-02-008	Révision AP CP Multi accueil du Breil sur Mézize	Adopté à l'unanimité
2025-02-009	Révision AP CP Multi accueil de Connerré	Adopté à l'unanimité
2025-02-010	Approbation des montants des AC provisoires 2025	Adopté à l'unanimité
2025-02-011	Avenant n°1 - DSP centre aqualudique Sittellia	Adopté à l'unanimité
2025-02-012	Note de précision : avenant au marché de maîtrise d'œuvre - microcrèche Le Breil sur Merize	Prend acte
2025-02-013	Conventions de mise à disposition de matériels - service technique	Adopté à l'unanimité

Montfort le Gesnois, le 17 Février 2025

Le Président,  
André PIGNÉ

